

09 juin 2006 -12:25

Appartient à Conseil des Ministres du 9 juin 2006

Installations téléphoniques avec sélection analogique

Adaptation ou remplacement des installations téléphoniques avec sélection directe analogique dans les bâtiments occupés par les SPF

Adaptation ou remplacement des installations téléphoniques avec sélection directe analogique dans les bâtiments occupés par les SPF

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a demandé de procéder à l'adaptation ou au remplacement des installations téléphoniques avec sélection directe analogique dans les bâtiments occupés par les Services publics fédéraux. Il a été décidé par Belgacom de ne plus mettre aucune sélection analogique à disposition à partir d'octobre 2006. Les services qui utilisent encore cette technologie ne seront dès lors plus joignables par téléphone à partir de cette date. Les installations qui peuvent encore être commutées seront adaptées. Pour cela, et pour chacune d'entre elles, un marché de gré à gré sera conclu avec la firme qui a réalisé cette installation et qui en assure l'entretien. Les coûts sont estimés à 70.000 euros TVA comprise. Pour les installations qui doivent être remplacées, on examinera tout d'abord si on peut réutiliser des installations téléphoniques récupérées et mises hors service. Dans ce cas, par installation, un marché de gré à gré sera conclu avec la firme qui a placé, entretenu et démonté l'installation existante. Dans les autres cas, un appel d'offre général sera lancé pour son remplacement. Les coûts sont estimés à 1.550.000 euros TVA comprise.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>